

Identité territoriale et variation linguistique?

Driss Meskine

Université Moulay Ismaïl (Maroc)

Résumé : Notre contribution a pour objectif de démontrer que l'arabe écrit et l'arabe marocain sont différents à bien des égards. En effet, les similitudes à la fois syntaxiques et morphologiques, qui caractérisent les deux systèmes linguistiques, ne doivent pas cacher les nombreuses divergences paramétriques, au sens chomskyen du terme. Deux faits de langues, en apparence évidents, nous serviront d'illustrations. C'est ainsi que la discussion du phénomène de l'accord sujet / verbe dans différentes constructions, à sujet nul et avec un syntagme nominal (SN) en position préverbale ou postverbale, et celui du fonctionnement des complexes nominaux à interprétation descriptive, révèle que chaque langue développe une stratégie d'accord qui lui est propre. Par ailleurs, les syntagmes nominaux, quoiqu'étant syntaxiquement des composés de dépendance, présentent des structures internes spécifiques.

Mots-clés : arabe écrit; arabe marocain; variation linguistique; accord sujet / verbe; complexes nominaux; flexion; dérivation; sujet nul; annexion

Abstract: This paper demonstrates that written Arabic and Moroccan Arabic are different in many respects. Similarities of both syntactic and morphological features that characterize the two linguistic systems should not obscure their many parametric differences, in Chomskyan terms. Two seemingly obvious language events will serve as an illustration. Discussion of the phenomenon of the subject/verb agreement in various constructions, with both a null subject and a noun phrase (NP) in preverbal or postverbal position, and the function of complex nominal descriptive interpretation, reveals that each language develops its own agreement strategy. Furthermore, nominal phrases, although syntactically dependent compounds, have specific internal structures.

Key-Words: written Arabic; Moroccan Arabic; language variation; subject/verb agreement; nominal complex; flexion; derivation; null subject; annexation

Plurilinguisme et pluriculturalisme, voilà deux caractéristiques essentielles qui marquent le Maroc. La situation linguistique y est, en effet, caractérisée par la présence, en même temps et à des proportions variables, d'une mosaïque de langues à la fois officielles, nationales – l'arabe classique, l'arabe (dialectal) marocain et le berbère¹ avec ses trois variantes : le tamazight (au moyen Atlas), le tarifit (au Nord) et le tachelhit (dans la région du Souss, au Sud)² –, et les langues étrangères que sont le français, l'anglais et l'espagnol³. Plusieurs groupes sociaux se trouvent ainsi en contact et forment une communauté qui, tant sur le plan culturel que sur le plan linguistique, se caractérise par une hétérogénéité, laquelle traduit une spécificité de la

¹ Dernièrement, le Maroc a procédé à la constitutionnalisation de la langue berbère (l'amazighe), et ce, en vertu de la nouvelle constitution votée majoritairement par les Marocains le 1^{er} juillet 2011. L'article 5, Titre I de ladite constitution stipule en substance que « [l']arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception ».

² Étant peu enclin à considérer les enjeux politico-idéologiques et les motivations sociologiques, nous n'avons évoqué là que les localisations traditionnelles. D'ailleurs, Salem Chaker résume la réalité géographique du berbère au Maroc en disant que « la berbérophonie est répartie en trois grandes zones dialectales qui couvrent l'ensemble des régions montagneuses : au Nord, le Rif (dialecte *tarifit*), au centre, le Moyen-Atlas et une partie du Haut-Atlas (dialecte *tamazight*), au Sud / Sud-Ouest (Haut-Atlas, Anti-Atlas et Sous), le domaine chleuh (dialecte *tachelhit*) » (« Langue berbère : une planification linguistique extra-institutionnelle », dans Jochen Pleines (dir.), *Linguistique au Maghreb*, Rabat, Éditions Okad, 1990, p. 238). Naturellement, il existe d'autres communautés berbères plus ou moins consistantes dans d'autres régions du pays, le Maroc oriental en particulier.

³ Ces différentes langues sont enracinées dans la réalité linguistique marocaine pour diverses raisons. Si pour le français et l'espagnol les motivations sont surtout d'ordre historique – ils constituent un héritage de l'ère coloniale française et espagnole –, l'anglais, lui, s'est imposé dans les secteurs économique et technologique en tant que langue de promotion sociale et scientifique. Il convient de signaler que parmi les langues étrangères en présence au Maroc, le français bénéficie d'un statut particulier, privilégié serait mieux dire.

société marocaine qui, tout en essayant de conserver ses propres cultures identitaires (arabo-berbéro-musulmanes), veut s'ouvrir sur d'autres civilisations, notamment occidentales.

De ce paysage linguistique marocain, l'attention sera focalisée uniquement sur deux langues : l'arabe marocain et l'arabe écrit. Leur importance vient du fait que le premier, malgré les variations régionales qu'il connaît et qui, du reste, n'altèrent en aucun cas l'intercompréhension, joue, dans la vie quotidienne des Marocains, le rôle de langue de communication orale⁴ et est, par conséquent, utilisé presque partout dans le pays. Le deuxième⁵, qui n'est utilisé que par les personnes scolarisées – sa maîtrise n'est donc pas un automatisme pour les Marocains –, est constitutionnellement la langue officielle. Il est aussi la langue du coran et de la religion musulmane⁶. Notre réflexion, fondamentalement technique – l'appréhension de la variation linguistique ne pouvant se faire à coups d'explications théoriques –, tentera de discuter dans les deux langues quelques phénomènes syntaxiques relatifs à l'accord sujet/verbe et au comportement syntaxique de certains complexes nominaux, et ce, en vue de montrer que l'arabe écrit et l'arabe marocain, bien que se développant sur le même territoire et appartenant à la même famille de langues, le chamito-sémitique, présentent, à bien des égards, des variations idiosyncrasiques importantes.

⁴ Ahmed Boukous, « Société, langues et cultures au Maroc, enjeux symboliques », *Essais et études*, n° 8, 1995, 239 p.

⁵ Il est appelé également arabe classique, arabe littéraire ou encore arabe standard (pour d'autres appellations, voir Abdelkader Fassi Fehri, *Linguistique arabe : forme et interprétation*, Rabat, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat, Thèses et Mémoires 9, 1982, 343 p).

⁶ Moha Ennaji, *Multilingualism, Cultural Identity and Education in Morocco*, Boston, Springer, 2005, 379 p.; Jan Jaap De Ruiter, *Les jeunes Marocains et leurs langues*, Paris, L'Harmattan, 2006, 304 p.

Nous estimons – à raison nous espérons – qu’une manière de mener le projet d’étude ayant trait à la variation linguistique entre l’arabe marocain et l’arabe écrit consiste tout d’abord à retracer, quoique brièvement, quelques points de convergence qui caractérisent les deux langues objet d’étude.

1. Langues décrites : quelques caractéristiques typologiques identiques

L’une des propriétés fondamentales commune à l’arabe écrit (AE) et à l’arabe marocain (AM) est qu’ils sont classés parmi les langues à flexion riche où la morphologie joue un rôle essentiel dans l’interprétation des paradigmes verbaux. Considérons les exemples (1) et (2)⁷ correspondant respectivement à l’arabe écrit et l’arabe marocain :

- (1) qaraʔa kita:b-an mufi:d-an
a-lu livre-acc. intéressant-acc.

« Il a lu un livre intéressant. »

- (2) qra ktab mufid
a-lu livre intéressant

« Il a lu un livre intéressant. »

⁷ Il convient de signaler que ces constructions peuvent se réaliser avec un SN sujet lexical pourvu d’une matrice phonétique comme en témoignent les exemples suivants : (i) *qaraʔa zajd-un kita:b-an mufi:d-an* (a-lu Zayd–nom. livre-acc. intéressant-acc) « Zayd a lu un livre intéressant. » (ii) *qra ʕli ktab mufid* (a-lu Ali livre intéressant) « Ali a lu un livre intéressant. » En apparence, ces exemples semblent mettre en cause le principe syntaxique de l’univocité fonctionnelle et tombent sous ce que Jean Claude Milner (*Introduction à une science du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 1989) appelle la redondance fonctionnelle en ce sens qu’on a affaire à deux sujets : la flexion, considérée comme clitique, et le SN sujet lexical. On est en présence d’un problème dont il ne reste rien si on considère la distinction établie par Hagit Borer (« I-Subjects », *Linguistic Inquiry*, vol. 17, n° 3, 1986, p. 375-416.) entre sujet lexical ou thématique (T-sujet) et sujet structural ou flexionnel (F-sujet). Nous estimons que ces deux entités entretiennent une relation de complémentarité et constituent ce qu’il convient d’appeler un argument discontinu qui se réalise sur deux espaces configurationnels différents, dont le premier terme est chargé de l’acception syntaxique, et le second de l’acception sémantique (ou thématique) permettant ainsi de fixer la référence du thème.

Ce que suggèrent ces exemples, c'est que les traits grammaticaux incorporés au verbe permettent à ce dernier de s'actualiser. Le sujet lexical peut naturellement manquer sans que la phrase soit altérée syntaxiquement⁸. La raison en est que les éléments flexionnels incorporés à la base verbale, quoique n'étant pas en eux-mêmes des mots indépendants – ils ont besoin d'être affixés à la tête verbale –, fonctionnent syntaxiquement comme des éléments autonomes supportant une fonction argumentale⁹ et permettant, du même coup, l'actualisation du verbe. La matrice intègre des traits grammaticaux¹⁰ peut être identifiée comme étant un clitique plein soudé à la base verbale, clitique qui assure la fonction de sujet, le SN sujet lexical n'étant en fait qu'un redoublement de la flexion riche (voir note 4). Le fait qu'en arabe écrit et en arabe marocain les propositions fléchies admettent de se construire avec un sujet phonétiquement nul¹¹ montre que ces langues ont ceci de commun

⁸ Ce qui n'est pas le cas dans des langues comme le français par exemple. En effet, s'il suffit de dire *ʒa:ʔu: mina l-madrasati* (ils sont revenus de l'école) en AE et *ʒaw mən lmadrasa* (ils sont revenus de l'école) en AM, en français, un énoncé tel que « *sont revenus de l'école » ne se suffit pas à lui-même et requiert le support d'un pronom sujet incorporé, ce qui oblige à dire « ils sont revenus de l'école ».

⁹ Par fonction argumentale nous entendons le rôle sémantique (agent, thème, bénéficiaire, etc.) que chaque argument sélectionné par un verbe peut porter. Prenons l'exemple d'un verbe transitif agentif comme « frapper ». Sa structure argumentale peut être représentée comme suit : Frapper (x_{agent} (y_{patient})). Le verbe « frapper » peut prendre deux arguments : l'un externe (le sujet), représenté ici par x , et l'autre interne (le complément d'objet direct), représenté par y . Ils se font attribuer respectivement les rôles sémantiques d'agent et de patient.

¹⁰ Kaddour Cadi, *Transitivité et diathèse en tarifite : analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique*, Rabat, IRCAM, 2006, 338 p.

¹¹ Dans les langues dites à sujet nul comme l'arabe dialectal marocain, l'arabe écrit et le berbère (avec toutes ses variantes), une catégorie vide, c'est-à-dire une entité syntaxique dépourvue de réalisation phonétique, est instanciée dans les propositions à temps fini, à la suite de l'application du processus « déplacer α » qui affecte le sujet lexical. Pour plus de

qu'elles observent ce que les générativistes¹² appellent la phénoménologie du sujet nul.

L'autre aspect de ressemblance qui mérite d'être souligné est celui qui a trait au processus de la formation du mot tant au niveau lexical (morphologie dérivationnelle) qu'au niveau syntaxique (morphologie flexionnelle)¹³. C'est ainsi que le mécanisme morphologique responsable de la formation des mots en arabe écrit et en arabe marocain, et peut-être même dans toutes les langues sémitiques, est essentiellement non concaténatif (synthétique ou non linéaire)¹⁴. La dérivation y est donc

détails sur le sort du SN sujet lexical effacé, voir Driss Meskine, « Catégories fonctionnelles et structures argumentales en arabe standard », thèse pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Dhar El Mehraz, Fès, 1996 et « La théorie du gouvernement et du liage : enjeux théorico-empiriques et investissement pédagogique », thèse de doctorat, Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Dhar El Mehraz, 2002, entre autres.

¹² Voir toute la littérature générative se rapportant au modèle du gouvernement et du liage (connu également sous le nom de « Théorie des principes et des paramètres »), développé initialement dans Noam Chomsky (*Théorie du gouvernement et du liage*, trad. de l'anglais par Pierre Pica et coll., Paris, Éditions du Seuil, 1991 [éd. angl., 1981]; *La nouvelle syntaxe*, trad. de l'anglais par Lélia Picabia, Paris, Éditions du Seuil, 1987 [éd. angl., 1983]).

¹³ La morphologie est divisible en deux parties : une partie flexionnelle intégrée à la syntaxe, où la corrélation entre statut flexionnel et pertinence syntaxique est significative, et une partie dérivationnelle limitée au composant lexical, responsable de la formation des mots. Autrement dit, les processus dérivationnels ont un effet sur le changement de la classe des mots alors que les processus flexionnels spécifient un élément à l'intérieur de la même classe, indépendamment de la structure où il apparaît.

¹⁴ Par opposition au français et à l'anglais, par exemple, où l'image est totalement différente, en ce sens que la morphologie y est fondamentalement concaténative (analytique ou linéaire). Prenons des exemples : français : (i) petit-e-s, (ii) dans(e)-r-ons, (iii) affect-ation, (iv) ir-réfut-able; anglais : (v) *re-think*, (vi) *delet-ion*. La formation des mots ci-dessus implique les processus suivants : la préfixation par l'adjonction du morphème répétitif « *re* » (v), la suffixation (i, ii, iii, vi) ou les deux (iv). C'est ainsi que l'adjectif « petites » en (i) est formé à partir de la catégorie atomique « petit » qui, après avoir subi des opérations d'affixation dérivationnelle, est suivi linéairement par le suffixe du féminin *-e*, qui est suivi, à son tour, par le morphème *-s* référant au nombre. De la même façon, le verbe en (ii) est construit à partir du radical *dans-*; les suffixes *-r* et *-ons*, exprimant respectivement le temps et l'accord, sont adjoints analytiquement à la base verbale.

caractérisée par une variété d'alternances morphologiques. Considérons les paradigmes suivants :

Arabe écrit :

- (3) a- za:r-a s-sujja:h-u l-madi:nat-a l-ʕati:qat-a
 a-visité-3ms les-touristes-nom. la-ville-acc. ancienne-acc.
 « Les touristes ont visité l'ancienne médina. »
- (3) b- za:r-a s-sujja:h-u baʕd-a l-mudun-i l-mayribijjat-i
 a-visité-3ms les-touristes-nom. quelques-acc. les-villes-gén. les-marocaines-gén.
 « Les touristes ont visité quelques villes marocaines. »
- (4) a- ʔiʕtara: kita:b-an mufi:d-an
 a-acheté-3ms livre-acc. intéressant-acc.
 « Il a acheté un livre intéressant. »
- (4) b- ʔiʕtar-a: kutub-an mufi:dat-an
 a-acheté-3ms livres-acc. intéressants-acc.
 « Il a acheté des livres intéressants. »
- (5) a- katab-a t-tilmi:ð-u d-dars-a
 a-écrit-3ms le-élève-nom. la-leçon-acc.
 « L'élève a écrit la leçon. »
- (5) b- kutib-a d-dars-u
 a été écrit-3ms la-leçon-nom.
 « La leçon a été écrite. »
- (5) c- kattab-a l-muʕallim-u t-tala:mi:ð-a d-dars-a
 a-fait écrire-3ms le-maître-nom. les-élèves-acc. la-leçon-acc.
 « Le maître a fait écrire la leçon aux élèves. »
- (5) d- taka:tab-a ʕ-ʕadi:q-a:mi ʕi:lata s-sanati
 se-sont-écrit-3ms les-amis-duel durant l-année
 « Les deux amis se sont écrit durant toute l'année. »

Arabe marocain

- (3') a- *ḍarb-u dur-a f lə-mdina lə-qdima*
 ont-fait-3mp tour dans la-ville ancienne
 « Ils ont fait un tour dans l'ancienne médina ».
- (3') b- *lə-mdun də-l-məḡrib mtnəwwʔa*
 les-villes de-le-Maroc diversifiées
 « Les villes du Maroc sont connues par leur diversité ».
- (4') a- *ʃr-a kta:b dəl-ʔadab*
 a-acheté-3ms livre de-littérature
 « Il a acheté un livre de littérature ».
- (4') b- *ʃr-a ktub dəl-ʔadab*
 a-acheté-3ms livres de-littérature
 « Il a acheté des livres de littérature ».
- (5') a- *ktəb t-təlmid d-dərs*
 a-écrit le-élève la-leçon
 « L'élève a écrit la leçon ».
- (5') b- *ttəktəb d-dərs*
 a été écrit la-leçon
 « La leçon a été écrite ».
- (5') c- *kəttəb l-muʔəllim d-dərs lə-t-təlmid*
 a-fait écrire le-maître la-leçon à-le-élève
 « Le maître a fait écrire la leçon à l'élève ».
- (5') d- *ttkatb-u lə-bnat bəzzaf had lʔam*
 se sont écrit-3mp les-filles beaucoup cette année
 « Les filles se sont beaucoup écrit cette année ».

L'examen des données en (3), (3'), (4) et (4') révèle le constat que la formation du pluriel entraîne une altération morphologique qui affecte synthétiquement le nom au singulier. Le pluriel de *madīnatun* et

mdina sont respectivement *mudun* et *mdun* et n'est certainement pas l'affaire d'une morphologie linéaire. La même chose peut être observée dans la dérivation des verbes fléchis (exemples en 5 et 5'). Le verbe n'ayant pas de catégorie atomique à laquelle les morphèmes flexionnels peuvent être attachés pour former le complexe verbal, les formes sont dérivées à partir d'une racine de trois consonnes $\sqrt{KTB}$, se regroupant autour d'un seul champ sémantique. Certains changements au niveau de la racine comme la gémination (5c, 5'c), donnent la construction factitive. L'inflexion vocalique entraîne une différence sémantico-syntaxique entre l'actif (5a, 5'a), et le passif (5b, 5'b). L'alternance diathétique consistant en l'adjonction des affixes « ta » et « a: », donne naissance à des structures à interprétation réciproque.

2. Variations idiosyncrasiques

Il est tout à fait évident que la nature des similitudes – par ailleurs très nombreuses – entre les deux langues, les cas évoqués ne représentant qu'une image grossière d'une réalité immensément grande, ne doit pas masquer les différences qui les distinguent. Nous nous contenterons de la discussion de deux phénomènes que nous jugeons révélateurs, à savoir l'accord sujet / verbe qui présente des faits tout aussi riches que complexes et le comportement syntaxique de certains complexes nominaux.

2.1. Processus de l'accord en arabe écrit et en arabe marocain

Toute esquisse visant à mener une étude comparative entre ces deux langues en matière d'accord nécessite que soit prise en considération le fait que les paradigmes verbaux consistent en deux types de forme : une forme contenant les spécifications de personne, de genre et de

nombre appelée forme synthétique¹⁵ (voir exemples 6 et 7) et une forme analytique où l'accord ne correspond qu'à la spécification de la personne et du genre comme en (8) :

- (6) $\chi a r a \bar{z}$ -u: mina l-madrasat-i $\bar{f}$ ala: s-sa: $\bar{f}$ ati l- χa :misat-i AE
sont-sortis-3mp de la-école sur la-heure-gén. la-cinquième-gén.
« Ils sont sortis de l'école à cinq heures. »

- (7) $\chi a r \bar{z}$ -u mən l-mədrasa fə-l- χa msa AM
sont-sortis-3mp de la-école à-la-cinq
« Ils sont sortis de l'école à cinq heures. »

- (8) $\chi a r a \bar{z}$ -a l- $\bar{f}$ awla:d-u mina l-madrasat-i $\bar{f}$ ala: s-sa: $\bar{f}$ at-i l- χa :misat-i AE
est-sorti- les-enfants-nom de la-école sur la-heure-gén. cinquième-gén.
3ms
« Les enfants sont sortis de l'école à cinq heures. »

Si dans un contexte à sujet nul l'accord ne semble pas poser de problème particulier dans la mesure où les constructions holophrastiques, où le verbe fait phrase, observent un accord synthétique¹⁶, c'est-à-dire en genre, en nombre et en personne, il n'en est pas de même dans un contexte

¹⁵ Alain Rouveret, « Functional Categories and Agreement », *The Linguistic Review*, n° 8, 1991, p. 353-387; Riny Huybregts, « Allosteric Agreement in VSO Languages », *Linguistics in Netherlands*, n° 8, 1991, p. 81-90.

¹⁶ La forme synthétique s'obtient aussi lorsque l'argument sujet est de forme pronominale (vide ou lexicale) comme en témoignent les paires de phrases suivantes :

AE :

- (i) katab-u: d-dars-a bi-sur $\bar{f}$ at-in
a-écrit- la-leçon-acc. avec-rapidité-
3mp gén.
« Ils ont écrit la leçon rapidement. »

- (ii) hum katab-u: d-dars-a bi-sur $\bar{f}$ at-in
Eux a-écrit- la-leçon avec-rapidité-
3mp gén.
« Eux, ils ont écrit la leçon rapidement. »

AM :

- (i) kətb-u d-dərs bə-zzərba
ont-écrit-3mp la-leçon avec-rapidité
« Ils ont écrit la leçon rapidement. »

- (ii) ħuma kətb-u d-dərs bə-zzərba
eux ont-écrit- la-leçon avec-rapidité
3mp
« Eux, ils ont écrit la leçon rapidement. »

avec un SN sujet lexical. La question qui s'impose est la suivante : quelle stratégie d'accord adoptent l'une et l'autre des langues dans les structures instanciant les ordres verbe sujet (objet) et sujet verbe (objet) (désormais VS(O) et SV(O)) ?

Lorsqu'on examine le phénomène de l'accord en arabe marocain, on constate que l'accord entre le SN sujet et le verbe est obligatoirement synthétique, quel que soit l'ordre observé (VS(O) ou SV(O)) comme le montre la paire de phrases suivante :

- (9) a- χərʒu lə-wlad mən l-qism tajəʒriw
sont-sortis les-enfants de la-classe en courant
« Les enfants sont sortis de la classe en courant. »
- (9) b- lə-wlad χərʒu mən l-qism tajəʒriw
les-enfants sont sortis de la-classe en courant
« Les enfants sont sortis de la classe en courant. »

Ces exemples montrent que la position du SN postverbal (9a) ou préverbal (9b) n'a pas d'incidence sur les faits d'accord. Un accord riche est donc observé dans l'une et l'autre des constructions. Tout autre est la situation en arabe écrit où l'accord semble présenter des faits complexes, énigmatiques serait-on tenté de dire. Prenons des exemples :

- (10) a- kataba t-tala:mi:ð-u d-dars-a bi-surʔat-in (VSO¹⁷)

¹⁷ Les configurations VSO en arabe écrit traduisent un aspect énigmatique de l'accord sujet / verbe, la flexion verbale et le SN ne partageant pas les mêmes traits grammaticaux. Concrètement, le verbe, occupant la position frontale, demeure au singulier (*kataba* : a écrit) même si le SN sujet postposé au verbe est au pluriel (*t-tala:mi:ð-u* : les élèves). La question qui nous interpelle naturellement est la suivante : avec quoi le verbe s'accorde-t-il dans de telles constructions ? Une des explications proposées est l'hypothèse du pléonastique (Abdelkader Fassi Fehri, « On Pleonastics in Arabic », dans Jochen Pleines (dir.), *Linguistique au Maghreb*, Rabat, Éditions Okad, 1990, p 15-35. et Driss Meskine, 1996 et 2002, *op. cit.*) qui postule l'existence, dans les structures VSO, d'un explétif vide en position préverbale. L'accord sur le verbe peut donc être considéré comme un accord

a-écrit-3ms les-élèves-nom. la-leçon-acc. avec-rapidité-gén.

« Les élèves ont écrit la leçon rapidement. »

(10) b- ʔat-tala:mi:ð-u katabu: d-dars-a bi-surʕat-in (SVO)¹⁸

les-élèves-nom. ont-écrit-3mp la-leçon-acc. avec-rapidité-gén.

« Les élèves, ils ont écrit la leçon. »

(11) a- kataba-ti t-tilmi:ð-a:t-u d-dars-a bi-surʕat-in (VSO)

a-écrit-3fs les-élèves-3fp-nom. la-leçon-acc. avec-rapidité-gén.

« Les élèves (filles) ont écrit la leçon rapidement. »

(11) b- ʔat-tilmi:ð-a:t-u katab-na d-dars-a bi-surʕat-in (SVO)

les-élèves-3fp-nom. ont écrit-3fp la-leçon-acc. avec-rapidité-gén.

« Les élèves (filles), elles ont écrit la leçon rapidement. »

(10) et (11) suggèrent l'existence en arabe écrit d'une alternance accord synthétique qui correspond, rappelons-le, à un accord riche et d'un

avec le pléonastique vide, étant donné que ce dernier est neutralisé pour le nombre. Signalons au passage que l'explétif en arabe écrit a la particularité de porter la marque du féminin : (i) *kataba-ti l-ban:t-u d-dars-a bi-surʕat-in* (a-écrit-3fs les-filles-nom. la-leçon-acc. avec-rapidité-gén.) « Les filles ont écrit la leçon rapidement ». D'autres cas de discrepance au niveau de l'accord sujet / verbe peuvent être observés dans des exemples comme (ii) où le sujet postverbal est au masculin pluriel et le verbe prend les marques du féminin singulier : (ii) *ʔa:ʔa-ti r-rusl-u mina l-madinat-i* (est-venue-3fs les-envoyés-nom. de la-ville-gén.) « Les envoyés sont revenus de la ville ».

¹⁸ Une précision s'impose ici entre *faʕil* (littéralement agent, auteur de l'action) correspondant en français au sujet avec ses deux acceptions syntaxique et logico-sémantique, et *mubtadʔ* (ce par quoi on commence, un thème). En (10) et (11), le SN préverbal est considéré, selon la tradition grammaticale arabe, comme étant un *mubtadʔ* plutôt qu'un *faʕil*. Cette distinction a une conséquence sur le statut de la phrase en question qui est une phrase nominale, quoiqu'elle contienne un verbe. Étant donné que cette distinction n'est pas pertinente pour l'analyse que nous développons, nous conservons l'appellation de sujet car les constructions considérées, puisque dotées de prédication, prennent un sujet conformément au principe de projection étendu (*Extended Projection Principle*) qui dit que toutes les phrases doivent avoir un sujet (voir Noam Chomsky, *La nouvelle syntaxe*, trad. de l'anglais par Lélia Picabia, Paris, Éditions du Seuil, 1987 [éd. angl., 1983], 256 p.).

accord analytique associé à un accord pauvre, alternance qui dépend d'une autre relative à l'ordre VS(O) / SV(O). Ces exemples montrent que l'accord en personne et en genre est réalisé, quel que soit l'ordre des mots alors que l'accord en nombre s'obtient seulement sous l'ordre SV(O) (10b, 11b). Ceci pour dire qu'en arabe écrit, la forme analytique est la seule option possible quand la structure verbale est non-marquée¹⁹. Autrement dit, l'accord plein et la présence du SN sujet lexical en position postverbale s'excluent. C'est pourquoi les structures comme celle dans l'exemple 12 sont déviantes et sont, en matière d'apprentissage des langues, le résultat d'une interférence syntaxique du moment que l'acquisition de l'arabe écrit par un apprenant ayant déjà intériorisé les mécanismes de l'AM, sa langue maternelle, se fait ultérieurement à l'école.

(12) *a- katab-u: t-tala:mi:ð-u d-dars-a bi-surʕat-in
ont-écrit-3ms les-élèves-nom. la-leçon-acc. avec-rapidité-gén.

« Les élèves ont écrit la leçon rapidement. »

(12) *b- katab-na t-tilmi:ð-a:t-u d-dars-a bi-surʕat-in
ont-écrit-3fs les-élèves-3fp-nom. la-leçon-acc. avec-rapidité-gén.

« Les élèves (filles) ont écrit la leçon rapidement. »

Pour récapituler, disons que dans un contexte de présence de SN lexicaux, l'AE développe une stratégie d'accord différente de celle observée en arabe marocain. Les généralisations que voici résument la situation dans les deux langues :

- L'arabe marocain observe un accord synthétique, quelle que soit la position du SN sujet lexical au pluriel.

¹⁹ En arabe écrit, une construction est dite non marquée quand l'ordre est VS(O), correspondant à la structure canonique d'une phrase, par opposition à SV(O), un ordre marqué parce que le SN préverbal y est interprété comme étant un topique occupant une position périphérique.

- En arabe écrit, l'accord synthétique n'est possible que lorsque le SN sujet lexical au pluriel précède le verbe.
- L'accord synthétique et la présence d'un SN sujet lexical au pluriel en position frontale sont en distribution complémentaire.

2.2. Complexes nominaux en arabe écrit et en arabe marocain

La diversité de leur forme et de leur structure interne, leur variété fonctionnelle, leur richesse sémantique, entre autres particularités, font des complexes nominaux un paramètre suivant lequel l'arabe écrit et l'arabe marocain peuvent être sujets à la variation idiosyncrasique. Il existe, en effet, dans les deux langues, en matière de composition nominale, un phénomène de création lexicale très productif qui permet de générer, à partir des séquences formelles [N + N] pour l'arabe écrit, [N *d* N] (ou ses variantes [N *djal* N], [N *ntaʃ* N], [N *mtaʃ* N]²⁰) quant à l'arabe marocain, connues respectivement sous les noms d'annexion directe et d'annexion indirecte, une infinité de syntagmes nominaux complexes. Ce qui retiendra notre attention ici, ce sont certains composés de détermination à valeur descriptive²¹, l'objectif

²⁰ Les particules *d*, *djal*, *ntaʃ* et *mtaʃ* établissent une relation d'appartenance entre un possesseur et un objet possédé. Elles correspondent, en français, à la préposition « de » dans des structures comme « le cahier de Jean ».

²¹ Signalons qu'il existe dans les deux langues une autre classe de composés, les complexes nominaux de qualification, qui, bien que se présentant structurellement sous forme d'une séquence qui réunit deux substantifs, un annexant et un annexé, expriment un jugement, une évaluation, une qualité : arabe écrit : (i) a- *ʔalab-a jad-a bint-i l-ʔafa:ḍil* (a-demandé-3ms main-acc. fille-gén. les-vertueux) « Il a demandé la main d'une fille de vertueux »; b- *ʔibn-u z-zina: la: jastahi:* (fils-nom. la fornification n'a-jamais-honte) « le fils issu de la fornification n'a jamais froid aux yeux »; arabe marocain : (ii) a- *katqəlləb ʃla wəld n-nas* (cherche-3ms sur fils les-gens) « Elle cherche quelqu'un de bonne famille (pour le mariage) »; b- *bəʃʃəd mən dak wəld l-kəlba* (éloigne-toi-3ms de ce fils la-chienne) « Ne fréquente pas ce fils de chienne. » La construction nominale revêt donc une charge sémantique qui

n'étant pas de mener une étude systématique de tous les composés nominaux, mais d'étudier le fonctionnement syntaxique de certains d'entre eux en vue de faire apparaître certaines particularités traduisant la variation paramétrique.

Considérons les paradigmes nominaux suivants :

Arabe écrit

- (13) a- walad-u (?ibn-u) l-muʕallim-i muʕtaħid-un
fils-nom. (fils-nom.) le-instituteur-gén. studieux-nom
« Le fils de l'instituteur est studieux. »
- (13) b- walad-u (?ibn-u) ʕaliĵ-in muħaḏḏab-un
fils-nom. (fils-nom.) Ali-gén. poli-nom.
« Le fils de Ali est poli. »
- (14) a- kīta:b-u ʕaliĵ-in naḏi:f-un
livre-nom. Ali-gén. propre-nom.
« Le livre de Ali est propre. »
- (14) b- farĥiat-u zajnab-a kabi:rat-un
joie-nom. Zineb grande-nom.
« La joie de Zineb est grande. »
- (14) c- ʔiqtiṣa:d-u l-mayrib-i muzdahir-un
économie-nom. le-Maroc-gén. prospère-nom.
« L'économie du Maroc est prospère. »

Arabe marocain

- (13') a- wəld l-muʕəllim muʕtaħid
fils le-instituteur studieux
« Le fils de l'instituteur est studieux. »

traduit un contenu affectif correspondant, selon les cas, soit à une appréciation laudative ((ia) et (iia)), soit à un jugement dépréciatif relevant le plus souvent du registre des insultes et s'employant comme des jurons ((ib) et (iib)).

- (13') b- wəld ʕli mħəddəb
 fils Ali poli
 « Le fils de Ali est poli. »
- (14') a- lə-ktab də-ʕli nɗi:f
 le-livre de-Ali propre
 « Le livre de Ali est propre. »
- (14') b- l-farħa d-zajneb kbi:ra
 la-joie de Zineb grande
 « La joie de Zineb est grande. »
- (14') c- lə-qtiṣad dəl-mayrib məzdaħər
 la-économie de le-Maroc prospère
 « L'économie du Maroc est prospère. »

Un premier examen des deux séries de composés (13 et 13'), correspondant à la forme [N + N], révèle qu'un aspect de ressemblance se laisse voir aisément entre les deux types de constructions. Dans l'un comme dans l'autre cas, on est en présence de composés de dépendance où il s'agit d'assembler, en une désignation spécifique – un état construit – et de manière directe, un annexant (*walad* [*ʔibn*], *wəld*) à déterminer et un annexé (*l-muṣallim*, *ʕali*), qui sert à déterminer. Dans ce contexte, il n'est possible de donner un contenu référentiel précis à l'annexant qu'en tenant compte de la relation NN. Par ailleurs, ces états construits ont ceci de particulier qu'ils peuvent être remplacés par un terme simple, un nom propre en l'occurrence, qui n'est définissable, on le sait, que par la prise en considération de la situation de communication. En est-il de même pour les exemples en (14) et (14')?

Au plan syntaxique, il s'agit toujours de composés de dépendance. Seulement, leur structure interne ne fonctionne pas de la même manière et présente, pour ainsi dire, une divergence capitale. C'est

que dans la série (14), seule l'annexion directe est possible, alors qu'avec les constructions en (14'), la formation de l'état d'annexion se fait indirectement moyennant la préposition *de* ou ses variantes.

Dans le même ordre d'idées, une autre différence ayant trait au phénomène de définitude peut être mise en évidence entre les deux types de constructions. Si l'arabe marocain, représenté par les exemples en (14'), admet la coexistence du trait [+défini] réalisé morphologiquement par l'article *l-* préfixé à la tête du complexe nominal (respectivement les annexants : *ktab*, *zineb* et *mayrib*) et de l'annexé, une telle option n'est pas possible en arabe écrit. En effet, il est bien clair que la tête de l'état d'annexion en (14) (respectivement les annexants *kita:b-u*, *farfiat-u* et *?iqtisa:d-u*) ne manifeste pas de morphologie [+défini]. Cela revient à dire qu'en arabe écrit, l'article et le deuxième terme du SN complexe sont en distribution complémentaire.

Que l'arabe écrit et l'arabe marocain, entre autres langues, coexistent, dans des conditions particulières et à des proportions variables, sur le même territoire, le Maroc, cela ne fait point de doute. Toutefois, la nature des similitudes tout autant typologiques – les deux langues appartenant à la même famille de langues – que linguistiques ne doit pas masquer les différences, du reste très nombreuses, qui les caractérisent, ce qui entraîne indéniablement des retombées négatives sur l'apprentissage à l'école de l'arabe écrit. Les phénomènes de l'accord sujet / verbe et le comportement syntaxique des complexes nominaux ne sont que des exemples parmi tant d'autres qui traduisent leur variation paramétrique.

Abréviations et signes utilisés

acc. : le syntagme nominal dont il s'agit reçoit le cas accusatif.

gén. : le syntagme nominal en question reçoit le cas génitif.

N : nom.

nom. : le syntagme nominal mis en cause reçoit le cas nominatif.

SV(O) : ordre Sujet Verbe (Objet).

VS(O) : ordre Verbe Sujet (Objet).

3fp : troisième personne du féminin pluriel.

3fs : troisième personne du féminin singulier.

3mp : troisième personne du masculin pluriel.

3ms : troisième personne du masculin pluriel.

* : construction déviante ou agrammaticale.

Références

- Borer, Hagit, « I-Subjects », *Linguistic Inquiry*, vol. 17, n° 3, 1986, p. 375-416.
- Boukous, Ahmed, « Société, langues et cultures au Maroc, enjeux symboliques », *Essais et études*, n°8, 1995, 239 p.
- Cadi, Kaddour, *Transitivité et diathèse en tarifite : analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique*, Rabat, IRCAM, 2006, 338 p.
- Chaker, Salem, « Langue berbère : Une planification linguistique extra-institutionnelle », dans Jochen Pleines (dir.), *Linguistique au Maghreb*, Rabat, Éditions Okad, 1990, p. 237-263.
- Chomsky, Noam, *Théorie du gouvernement et du liage*, trad. de l'anglais par Pierre Pica avec la collaboration de V. Deprez et A. Azoulay-Vicentes, Paris, Éditions du Seuil, 1991 [éd. angl., 1981], 607 p.
- Chomsky, Noam, *La nouvelle syntaxe*, trad. de l'anglais par Lélia Picabia, Paris, Éditions du Seuil, 1987 [éd. angl., 1983], 256 p.
- De Ruiter, Jan Jaap, *Les jeunes Marocains et leurs langues*, Paris, L'Harmattan, 2006, 304 p.
- Ennaji, Moha, *Multilingualism, Cultural Identity and Education in Morocco*, Boston, Springer, 2005, 379 p.
- Fassi Fehri, Abdelkader, *Linguistique arabe : forme et interprétation*, Rabat, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat, Thèses et Mémoires 9, 1982, 343 p.
- Fassi Fehri, Abdelkader, « On Pleonastics in Arabic », dans Jochen Pleines (dir.), *Linguistique au Maghreb*, Rabat, Éditions Okad, 1990, p. 15-35.
- Huybregts, Riny, « Allosteric Agreement in VSO Languages », *Linguistics in Netherlands*, n° 8, 1991, p. 81-90.
- Meskine, Driss, « Catégories fonctionnelles et structures argumentales en arabe standard », thèse pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Dhar El Mehraz, Fès, 1996, 263 p.
- Meskine, Driss, « La théorie du gouvernement et du liage : enjeux théorico-empiriques et investissement pédagogique », thèse de doctorat, Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Dhar El Mehraz, 2002, 307 p.
- Milner, Jean Claude, *Introduction à une science du langage*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Travaux linguistiques », 1989, 700 p.
- Rouveret, Alain, « Functional Categories and Agreement », *The Linguistic Review*, n° 8, 1991, p. 353-387.